



L'ART
TÊTE PREMIÈRE

APPEL À DOSSIERS RÉSIDENCES INTERNATIONALES / MÉDUSE Résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes

PRÉSENTATION DE MÉDUSE

Méduse est une structure unique en Amérique du Nord. Coopérative de producteurs et diffuseurs artistiques, culturels et communautaires, Méduse a ouvert ses portes en 1995. L'édifice de 4000 mètres carrés, situé dans le quartier Saint-Roch, en plein cœur du centre-ville de Québec, regroupe dix (10) organismes autonomes qui exercent tous des rôles de premier plan dans le domaine de l'art contemporain ; leurs mandats sont distincts, mais complémentaires. Méduse, par l'entremise de ses organismes-membres, offre également aux artistes un accès à des espaces de production et de diffusion et des équipements de haut niveau faisant de la coopérative l'un des pôles majeurs de production et de diffusion des arts actuels au Canada.

meduse.org

LES ORGANISMES PARTICIPANTS

Les résidences internationales de Méduse sont proposées en collaboration avec les organismes-membres de la coopérative toutefois, tous ne peuvent participer au programme de la même façon. Voici la liste des organismes qui sont en mesure d'agir à titre d'organisme-parrain lors des résidences internationales.

Antitube (cinéma) - projets d'écriture, de pré-production ;
Avatar (art audio et électronique) - projets de création et de production ;
La Bande vidéo (vidéo) - projets de création et de production ;
Engramme (estampe) - projets de création et de production ;
L'Œil de Poisson (arts visuels et multidisciplinaires) - projets de création et de production ;
Productions Recto-Verso (arts multidisciplinaires) - soutien temporaire à la création et la production ;
Spira (cinéma) - projets de recherche-crédation et de post-production ;
VU (photographie) - projets de création et de production ;
Manif d'art (arts visuels) - projets d'écriture, de commissariat.

L'ATELIER-RÉSIDENCE

L'atelier-résidence de Méduse est logement et un lieu de travail à aire ouverte d'une superficie de 750 pieds (env. 70 m²) équipé d'un lit double, d'une salle de bains, d'une toilette, de rangements, d'une petite cuisine, d'un espace de travail et d'une connexion Internet. Spécifiquement dédié aux résidences internationales, son accès est strictement réservé à l'artiste invité. Situé au 5^e étage de l'édifice, il offre une vue exceptionnelle sur la Basse-ville de Québec et les montagnes environnantes rendant ainsi propice la réalisation de projets de recherche et création. Méduse met également à la disposition de l'occupant un vélo.



L'ART
TÊTE PREMIÈRE

APPEL À DOSSIERS RÉSIDENCES INTERNATIONALES / MÉDUSE Résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes

L'ACCUEIL

L'accueil des résidences internationales comprend :

- un soutien artistique (offert principalement par l'organisme-membre parrain*) ;
- un soutien logistique (offert principalement par Méduse) ;
- un accès à des ateliers techniques encadrés par des techniciens expérimentés et à des équipements (accès gratuit ou payant selon le type de projet, l'organisme-parrain et la disponibilité**);
- un soutien au réseautage professionnel (offert par Méduse et l'organisme-membre parrain) ;
- l'organisation de discussions ou de présentations publiques (coordonné par Méduse) ;
- la réalisation d'une courte capsule vidéo pour documenter la résidence et/ou le projet réalisé (coordonné par Méduse).

*On entend par organisme-parrain, un des organismes-membres de la coopérative. Selon les projets déposés, plusieurs organismes peuvent accueillir simultanément un artiste.

** Les résidences internationales de Méduse n'offre pas l'accès illimité et en continu aux ateliers techniques et à des techniciens. La liste des équipements de Méduse est disponible sur les sites Web de chaque organismes-membres au www.meduse.org.

LES CONDITIONS OFFERTES

Méduse offre :

- l'hébergement dans l'atelier-logement pour une (1) personne (3 mois) ;
- l'allocation de production : 2 000\$ CAD / mois*** ;
- l'accès aux tarifs de location et de services des membres de la coopérative ;
- la promotion de la résidence ;
- l'organisation de discussions ou de présentations publiques ;
- la réalisation d'une courte capsule vidéo pour documenter la résidence et/ou le projet réalisé.

L'artiste peut déposer des demandes complémentaires de financement, auquel cas il doit le faire de manière autonome.

*** Cette allocation permet à l'artiste de prendre en charge son transport international A-R (domicile-Méduse), l'achat et/ou la location de matériel, les dépenses de production et ses dépenses personnelles (nourriture, transports, etc.).



L'ART
TÊTE PREMIÈRE

APPEL À DOSSIERS
RÉSIDENCES INTERNATIONALES / MÉDUSE
Résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

Dates de tombée : **12 mai 2017**.

Nombre de dossiers sélectionnés : 2

Dates des résidences : janvier à mars 2018 (3 mois) et avril à juin 2018 (3 mois)

Projets admissibles :

Sont acceptés les projets d'écriture, de commissariats, de recherche-crédation ou de production abordant une ou plusieurs disciplines des **arts visuels** et des **arts numériques**.

Critères d'admissibilité :

- Détenir l'une des citoyennetés européennes ;
- Cumuler moins de 10 ans de carrière.

Composition du dossier :

- Démarche et intention de projet (1000 mots max. en français **ou** en anglais) ;
- Choix de la période de résidence ;
- Préférence concernant l'organisme-parrain (1 ou plusieurs organismes de la coopérative) ;
- Matériel d'appui (CV, 10 images max. **et/ou** 10mn max. formats PDF, .mpg, .jpg, .mp3 ou liens web)

Pour participer à l'appel, veuillez déposer votre dossier sur la plateforme e.mobility (www.emobility.pro). Pour plus d'explications sur la procédure, n'hésitez pas à consulter le PDF suivant ou à écrire à l'adresse suivante : pepinieres@art4eu.net.

<http://www.emobility.pro/content/download/897/6474/version/2/file/applicationresidence.pdf>

Aucun dossier envoyé par la poste ou email, à Méduse, avant ou après la date de tombée voire incomplète ne sera accepté.

LE MODE DE SÉLECTION

La réception, l'administration ainsi que la sélection des dossiers sont prises en charge par les Pépinières européennes.

Le choix final des candidatures est effectué par un jury de professionnels organisé par Méduse. Ce jury est composé des directeurs artistiques des organismes-membres de la coopérative.



L'ART
TÊTE PREMIÈRE

APPEL À DOSSIERS
RÉSIDENCES INTERNATIONALES / MÉDUSE
Résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes

LES PARTENAIRES DES RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Le programme de résidences internationales de Méduse est rendu possible grâce au soutien financier du Conseil des arts et des lettres du Québec (résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes et résidence d'accueil en partenariat avec la Finnish Artists' Studio Foundation) et de la Ville de Québec (résidences d'accueil en partenariat avec les Pépinières européennes).